

Compte-rendu de la Commission Départementale d'Action Sociale 40 permanente du mercredi 27 mars 2019

Présents :

Représentants administration : Mme Nguyen Secrétaire Générale de la DSDEN des Landes, Mme Saint-Guirons et Mme Legrand chef de la DPAM DSDEN des Landes, Mme Ducout conseillère technique Assistante sociale des personnels DSDEN 40,

Représentants syndicaux : Mme Moreau SNUDI-FO, Mme Merrien FSU, Mr Mowaczek UNSA, Mme Marie-Claire FSU

Représentants MGEN : Mr Gaston président Mgen- section des Landes -

Excusés : Mme Béziat UNSA, Mr Bézélga FSU Mme Casau AS des personnels DSDEN 40

Absents : MGEN Mme Sivek Directrice, Mme Stassinnet, Mr Linder

Dossiers à étudier :

- 8 demandes d'aides exceptionnelles accordées
- 1 régularisation d'aide exceptionnelle, a posteriori
- 1 prêt

Début de la commission 10h

Question : pas d'information sur le budget 2019, accord du rectorat de dépenser 25 % de l'enveloppe globale "année 2018"

Etude des demandes

Régulation

- EAD , validation à posteriori d'une demande en urgence d'aide alimentaire, en raison d'un salaire en janvier de 30,57 euros, soit 400 euros versé début février en-dehors de la CDAS

Dossiers instruits

- ATRF , 4 enfants, deux aides antérieures, frais décès, 500 euros
- Prof certifiée, prise en charge ponctuelle des frais avocat, 600 euros
- Psy-en, aide alimentaire dans l'attente de mutation et régularisation de démarches, 800 euros
- PE, aide au logement (caution, loyer, aide alimentaire) après séparation, 800 euros
- PE, aide au logement (caution, loyer, aide alimentaire) 500 euros et prêt 500 euros/10 mois (achat matériel de base) après séparation
- PE, déboires suite à frais changement d'habitation, discussion sur les motifs de la saisine de la CDAS pour ce cas, frais alimentaires et voiture « étayage ponctuel », 400 euros
- AESH, précarité, travaille sur la gestion d'un budget avec la CESF conseillère en économie SF, aide alimentaire 800 euros
- AESH, appui SNUDI-FO, aide frais hospitalisation, 800 euros

Total des montants des aides distribuées : 5 600 euros d'aides exceptionnelles+ 500 euros de prêt

Fin de la commission : 11h15

Prochaine commission 17 mai

Sarah MOREAU

Représentante titulaire de la FNEC FP-FO 40 à la Commission Départementale d'Action Sociale

Pour tout contact : 06 51 10 88 40 / sarah.moreau@ac-bordeaux.fr